



MAIRIE DE MAULÉON

Place de l'Hôtel de Ville
79700 Mauléon
05 49 81 17 00
mairie@mauleon.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi
8h30-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi et veille de jour férié
8h30-12h30 / 13h30-16h30

MAIRIE ANNEXE DE MOULINS

76 Rue des Meuniers
Moulins, 79700 Mauléon
05 49 81 44 85
mairie-moulins@mauleon.fr

Horaires d'ouverture
Mardi : 13h30-17h30
Jeudi : 13h30-17h30

www.mauleon.fr

LE PETIT MOULINAIS

BRÈVES DE MOULINS | COMMUNE ASSOCIÉE DE MAULÉON

EDITO

#28 | JANVIER 2023

Permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023, qu'elle vous apporte la santé et le bonheur.

Cette fois-ci, nous pourrons de nouveau avoir une cérémonie des vœux en présentiel après deux années blanches. Elle aura lieu le vendredi 20 janvier 2023 à 19h30 à la salle Augustine Vion.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture !

Michel-Pierre Dubois

Maire délégué de Moulins



COMMÉMORATION ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, après la traditionnelle commémoration aux monuments aux morts de Moulins, la cérémonie a eu lieu à Saint-Amand-sur-Sèvre. Elle a été précédée par l'inauguration de l'espace Michel Hulin, jeune sergent de 22 ans mort pour la France en service commandé durant la guerre d'Algérie le 22 mars 1960. Lors la cérémonie au cimetière, un ancien combattant a été décoré et les enfants ont chanté une Marseillaise particulièrement émouvante.



FÊTE DE NOËL DE L'ÉCOLE NOTRE DAME

Vendredi 16 décembre, en soirée, l'école Notre Dame vivait sa fête de Noël.

Elle débuta par le spectacle des enfants à l'église reprenant le travail mené depuis plusieurs mois, en classe, en musique, pour les chants et les sonorisations, en arts visuels, pour les décors et en théâtre pour les dialogues et la narration. Une grande partie des séances de musique fut menée par Aline Vivion, intervenante du conservatoire de musique, grâce au financement de la municipalité. Bravo aux artistes, ce fut un moment très agréable pour tous !



La fête a pu ensuite se poursuivre sur la cour de l'école où les parents de l'APEL avaient redoublé d'efforts pour plonger la cour dans l'ambiance de Noël, avec guirlandes, traineau du Père Noël, sapin, décorations et bien entendu le traditionnel vin chaud ! Merci à tous les membres APEL pour leur investissement et au Père Noël pour avoir pris de son temps pour nous rendre visite.



LA CRÈCHE DE NOËL

Nous pouvons remercier Sonia et les bénévoles de la paroisse qui ont conçu et préparé la crèche de Noël.



LA RANDO DES MEUNIERS 2022

La rando des Meuniers a encore été cette année un grand succès, et ce, malgré une météo très défavorable. Merci au comité des fêtes de Moulins et aux très nombreux bénévoles qui ont participé à sa préparation, sa parfaite exécution puis au nettoyage.





LE GOÛTER DES AINÉS

Le colis de Noël organisé les années précédentes par le CCAS a été remplacé par un goûter des aînés dans toutes les communes de Mauléon.

Merci aux enfants de l'école et à leurs professeurs pour l'excellent spectacle qu'ils ont donné. Une belle réussite.

Voici quelques photos prises pendant le goûter, malheureusement aucune de groupe n'a été faite, ce sera pour l'année prochaine.





MAULEON : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023



Cette année, MAULEON réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **JEUDI 19 JANVIER 2023**

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Mairie de Mauléon – service recensement – 05 49 84 17 00

A Mauléon l'agent recenseur sera **Monsieur Philippe Putelli**.

FLEURISSEMENT PARTICIPATIF



Avec la charte de fleurissement participatif, les Mauléonais sont invités à contribuer à l'embellissement paysager de leur ville.

Jardiner dans votre rue, en pied de façade (maison, immeuble ou commerce), est maintenant possible. Dans le respect d'une Charte, votre engagement favorisera la nature en cœur de bourg et la biodiversité. Cet engagement participera à l'amélioration de la qualité de vie de chacun, créera du lien social et responsabilisera les Mauléonais dans le respect du végétal et d'une gestion écologique.

L'objectif ? Favoriser la biodiversité et la nature en ville avec des plantes résistantes et peu consommatrices en eau.

L'initiateur du projet devient alors signataire de la Charte Fleurissement participatif et s'engage à l'entretien de « son » petit jardin de rue, évidemment sans utilisation de désherbant chimique ou pesticide. La nature avant tout !

QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

Toute personne physique ou morale ayant la motivation et le souhait d'embellir sa rue en acceptant la charte.

Les services de la Commune vérifient alors la faisabilité de la demande.

Infos pratiques

- Mairie de Mauléon – Pôle promotion et développement du territoire
- Service développement durable

ENSEMBLE ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE



Fin août, les tarifs de l'énergie ont atteint des niveaux records en Europe.

Dans le contexte actuel, la Municipalité a décidé d'aller plus loin et a développé un plan d'actions plus ambitieux nommé « **Ensemble économisons l'énergie** ».

Notre parc immobilier compte plus de 100 bâtiments et 68 postes d'éclairage public. Le budget de la collectivité alloué au chauffage et à l'éclairage s'élève annuellement à 220 000€. Ce dernier devrait augmenter d'environ **150 %** dès cette année et **tripler** à partir de 2023.

Malgré ce contexte difficile et pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des ménages, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale ce qui nous oblige à accélérer les investissements en matière de rénovation énergétique, à revoir certaines de nos pratiques et à développer une véritable politique de sensibilisation auprès de l'ensemble des usagers.

Bâtiments communaux :

- Mise en place d'un tableau de gestion du patrimoine bâti qui permettra de suivre les efforts de réduction de la consommation énergétique des bâtiments et de définir des ajustements de gestion si une baisse des consommations n'est pas observée ;
- Généraliser, quand cela est possible, les systèmes de programmation automatique ;
- Uniformiser la température du chauffage dans nos bâtiments ;
- Suivi des consommations électriques en temps réel grâce à la plateforme LINKY.

Salles omnisports

- Réduction des plages horaires d'utilisation des salles omnisports jusqu'à 22h30 max. ;
- T° max 15°C.

Locaux dédiés à la petite enfance

- T° max 20°C.

Locaux administratifs, culturels et de loisirs

- T° max 19°C.

Éclairage public :

En Conseil Municipal le 7 novembre, les élus ont validé de nouvelles règles d'éclairage à compter du 1er décembre 2022 :

Secteurs situés en circuit temporaire court - Mode de fonctionnement : horloge astronomique

- Plage horaire de coupure en semaine : de 21h00 à 6h30
- Plage horaire de coupure le week-end : de 21h00 à 7h30
- Période d'extinction complète durant l'année : du 02 mai au 29 août

Secteurs situés en circuit temporaire long - Mode de fonctionnement : horloge astronomique

- Plage horaire de coupure en semaine : de 23h00 à 6h30
- Plage horaire de coupure le week-end : de 23h00 à 7h30

Enfin, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les élus ont également décidé de revoir les décorations de Noël en recentrant les illuminations dans les cœurs de bourg et en privilégiant les scénettes.

NOS CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

ADOPTER LES BONNES PRATIQUES



LES MOTS DE PASSE



Votre mot de passe doit être différent pour chaque service, suffisamment long et complexe, et impossible à deviner. Ne le communiquez jamais à un tiers. Pour votre messagerie, il doit être particulièrement robuste.



LA SÉCURITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Protégez l'accès à vos comptes, vérifiez vos paramètres de confidentialité et maîtrisez vos publications. Faites attention à qui vous parlez. Vérifiez régulièrement les connexions à votre compte.



LA SÉCURITÉ DES APPAREILS MOBILES



Mettez en place les codes d'accès. Appliquez les mises à jour de sécurité et faites des sauvegardes, évitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus. Ne laissez pas votre appareil sans surveillance.



LES SAUVEGARDES



Pour éviter de perdre vos données, effectuez des sauvegardes régulières. Identifiez les appareils et supports qui contiennent des données et déterminez lesquelles doivent être sauvegardées. Choisissez une solution adaptée à vos besoins. Protégez et testez vos sauvegardes.



LES MISES À JOUR



Mettez à jour sans tarder l'ensemble de vos appareils et logiciels. Téléchargez les mises à jour uniquement depuis les sites officiels et activez l'option de téléchargement et d'installation automatique des mises à jour.



LES USAGES PRO-PERSO



Utilisez des mots de passe différents pour tous les services professionnels et personnels auxquels vous accédez. Ne mélangez pas votre messagerie professionnelle et personnelle et n'utilisez pas de service de stockage en ligne personnel à des fins professionnelles.

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES CONSEILS SUR CES THEMATIQUES DANS NOS FICHES PRATIQUES

COMPRENDRE LES RISQUES ET RÉAGIR



L'HAMEÇONNAGE

CYBERCRIMINEL



VOL DE DONNÉES

Vous recevez un message ou un appel inattendu, voire alarmant, d'une organisation connue et d'apparence officielle qui vous demande des informations personnelles ou bancaires ? Vous êtes peut-être victime d'une attaque par hameçonnage (phishing en anglais) !

BUT

Volér des informations personnelles ou professionnelles (identité, adresses, comptes, mots de passe, données bancaires...) pour en faire un usage frauduleux.

TECHNIQUE

Leurre envoyé via un faux message, SMS ou appel téléphonique d'administrations, de banques, d'opérateurs, de réseaux sociaux, de sites d'e-commerce...



LES RANÇONGIÉRIELS

EXTORSION D'ARGENT

Vous ne pouvez plus accéder à vos fichiers et on vous demande une rançon ? Vous êtes victime d'une attaque par rançongiciel (ransomware, en anglais) !

BUT

Réclamer le paiement d'une rançon pour rendre l'accès aux fichiers verrouillés.

TECHNIQUE

Blocage de l'accès à des données par envoi d'un message contenant des liens ou pièces jointes malveillantes ou par intrusion sur le système.



L'ARNAQUE AU FAUX SUPPORT TECHNIQUE

ESCROQUERIE FINANCIÈRE

Votre ordinateur est bloqué et on vous demande de rappeler un support technique ? Vous êtes victime d'une arnaque au faux support !

BUT

Inciter la victime à payer un pseudo-dépannage informatique et/ou la faire souscrire à des abonnements payants

TECHNIQUE

Faire croire à un problème technique grave impliquant un risque de perte de données ou d'usage de l'équipement (par écran bloqué, téléphone, SMS, courriel etc.).

COMMENT RÉAGIR ?

VICTIME



- Ne communiquez jamais d'information sensible suite à un message ou un appel téléphonique
- Au moindre doute, contactez directement l'organisme concerné pour confirmer
- Faites opposition immédiatement (en cas d'arnaque bancaire)
- Changez vos mots de passe divulgués/compromis
- Déposez plainte
- Signalez-le sur les sites spécialisés

- Débranchez la machine d'Internet et du réseau local
- En entreprise, alertez le support informatique
- Ne payez pas la rançon
- Déposez plainte
- Identifiez et corrigez l'origine de l'infection
- Essayez de désinfecter le système et de déchiffrer les fichiers
- Réinstallez le système et restaurez les données
- Faites-vous assister par des professionnels

- Ne répondez pas
- Conservez toutes les preuves
- Redémarrez votre appareil
- Purgez le cache, supprimez les cookies et réinitialisez les paramètres de votre navigateur
- Désinstallez tout nouveau programme suspect
- Faites une analyse antivirus
- Changez tous vos mots de passe
- Faites opposition auprès de votre banque si vous avez payé
- Déposez plainte

INFORMATIONS DIVERSES ...



Message de l'Union Départementale des donneurs de sang :

Les besoins en produits sanguins sont toujours importants.

Tout au long de l'année 2022 de nombreux appels d'urgence ont d'ailleurs été lancés par l'EFS. Il nous faut sans cesse recruter de nouveaux donneurs de sang et fidéliser les donneurs occasionnels.

Chaque jour il faut 10 000 poches de sang en France.

Un [petit film de 3 minutes \(lien\)](#) a été créé pour montrer l'importance des besoins.



La bibliothèque de Mauléon est ouverte tous les **vendredis soirs de 16h30 à 19h00**.



Si vous avez connaissance de personnes ne recevant pas Le Petit Moulinois, elles peuvent envoyer un mail à mairie-moulins@mauleon.fr ou passer à la mairie annexe les mardis et jeudis.



Travaux Rue de Nantes :

La circulation dans Mauléon-Ville va être impactée par les travaux rue de Nantes à compter du **9 janvier 2023 et pour 7 mois !**

Les travaux : assainissements nécessaires liés à des réseaux d'eaux usés vieillissants, enfouissements des réseaux de gaz, d'électricité, d'éclairage, aménagements et mise aux normes des arrêts de bus, embellissement de la chaussée ainsi que des trottoirs avec prise en compte de la mobilité douce.

Pendant cette période, des déviations vont être mises en place. [Infos mauleon.fr](#)



Mauléon, doublé avec le renouvellement de la marque Petite Cité de Caractère® :

Après Village Étape en février, le Conseil d'administration des Petites Cités de Caractère® de France a validé définitivement le renouvellement du statut de commune homologuée pour 5 ans à Mauléon.

[Article sur mauleon.fr](#)

EVÈNEMENT(S) À VENIR

Janv.

Vendredi

20 Janv.

Vœux à la salle Augustine Vion à 19h30.

